

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 16 MAI 2024

**Délibération n°2024.05.61 B**

**Contrat départemental d'animation (CDA) : demande d'une subvention 2024 au département de la Charente**

LE SEIZE MAI DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation :** 7 mai 2024

**Secrétaire de Séance:** Pascal MONIER

Membres en exercice: 27

Nombre de présents: 20

Nombre de pouvoirs: 4

Nombre d'excusés : 3

**Membres présents :**

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Hassane ZIAT,

**Ont donné pouvoir :**

François ELIE à Philippe VERGNAUD, Thierry HUREAU à Francis LAURENT, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Pascal MONIER,

**Excusé(s):**

Michel BUISSON, Jean-Jacques FOURNIE, Vincent YOU,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240516-2024\_05\_61Bb-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

Affichage : 29/05/2024

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2024**

**DELIBERATION  
N°2024.05.61 B**

Rapporteur : Hélène GINGAST

**CONTRAT DEPARTEMENTAL D'ANIMATION (CDA) : DEMANDE D'UNE SUBVENTION  
2024 AU DEPARTEMENT DE LA CHARENTE**

Pilier : 1/ REpondre aux besoins des HAB et des communes  
Ambition : 102 ACCÈS DES FAMILLES AUX SCES DE PROXIMITÉ  
Enjeux : 10201 1) COORDINATION ENFANCE JEUNESSE

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 1 : Gratuité d'accès à des services

ODD 3 : Soutien à l'activité sportive, médiation sociale et culturelle, épanouissement

L'objectif des Contrats Départementaux d'Animation (CDA) portés par le département de la Charente est de favoriser, en partenariat avec les associations et acteurs locaux, le développement d'animations éducatives, culturelles et sportives, en complément des offres du territoire.

Depuis 2017, GrandAngoulême est éligible au CDA, pour plusieurs activités culturelles et sportives qui touchent un public varié, dont celles de l'Été Actif et Solidaire, mises en œuvre par des partenaires.

Pour 2024, le Département propose de reconduire un Contrat d'Animation avec GrandAngoulême et ses partenaires, composé de :

- 2 fiches actions « Été Actif Sportif et Solidaire », pour le site de Rouillet-Saint Estèphe (porté par le Centre Social Effervescentre), et pour le site du plan d'eau de Saint-Yrieix sur Charente (porté par la Fédération Charentaise des Œuvres Laïques)
- 1 fiche action pour les ateliers de pratiques artistiques de l'École d'Art de GrandAngoulême, site de Dirac.

Compte tenu des bilans des actions 2023, de la volonté des porteurs de projets de poursuivre ces actions, le montant de la demande de subvention 2024 pour le Contrat Départemental d'Animation s'élève à 13 250 €.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la reconduction du Contrat Départemental d'Animation 2024 sur la base des propositions ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à déposer un dossier auprès du Département de la Charente, sollicitant une subvention de 13 250 € au titre du Contrat Départemental d'Animation.

016-200071827-20240516-2024\_05\_61Bb-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

Affichage : 29/05/2024

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

<b>Pour : 24</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE BUREAU COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
--	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240516-2024\_05\_61Bb-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

Affichage : 29/05/2024